

LE

Messenger de la Foi

ET DES BONNES ŒUVRES

PARAISSANT CHAQUE SEMAINE

SOUS LE PATRONAGE DE SAINT JOSEPH

AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR. DE MONTRÉAL



Le juste vit de la Foi. (Rom. I, 17.)
La Foi qui n'a point les œuvres est
morte en elle-même.
(St. Jacq., ch. II, v. 17.)

MONTREAL

EUS. SENÉCAL, IMPRIMEUR-ÉDITEUR, 10 RUE ST. VINCENT
1873

DE NOS DEVOIRS ENVERS DIEU.

Considérations sur l'Étude de la Religion :

*La vie éternelle consiste à connaître Dieu et Jésus-Christ qu'il a envoyé*¹. Pour arriver à cette connaissance, plusieurs voies nous sont ouvertes. La plus facile et la plus certaine, c'est d'étudier la religion que Dieu a donnée au monde, car elle n'est autre chose que ce que Dieu même a révélé à la terre, touchant sa nature et ses principaux attributs. Pour nous porter à cette étude, il nous faut en méditer les précieux avantages. L'étude de la religion nous donnera la science la plus solide. En effet, elle embrasse, dans son enseignement, tout ce qu'il y a de plus grand au ciel et sur la terre : Dieu et l'homme.

I. Dieu.—La raison, abandonnée à elle-même est exposée à ignorer Dieu ou à le deshonorer par les idées les plus extravagantes sur sa nature, par ses attributs les plus essentiels, et sur le culte qui lui est dû. Dans l'étude de la religion, au contraire nous apprendrons tout ce qu'il importe de savoir : 1o Sur la nature du souverain Être, et ses attributs véritables. 2o. Sur le culte qui lui est dû.

1o Nous le verrons créant, dans le temps, ce monde visible qu'il fait jaillir du néant par sa seule parole. Les plus grandes merveilles ne sont qu'un jeu de sa main puissante : il sème les graines dans l'espace, comme la poussière dans nos champs. Éternel, indépendant, il reste et demeure quand tout change et s'écroule autour de lui — Aimable dans sa providence, il veille, avec un soin paternel, à la conservation de tous les êtres que sa puissance a formés. — Juste autant que bon, il sait punir et récompenser chacun selon ses mérites. Aux bons, il réserve le ciel et ses ineffables jouissances ; aux méchants l'enfer et ses épouvantables supplices. — Aimons donc cette bonté qui

¹ Joan., XVII, 3.

nous enveloppe de son amour ; craignons cette justice dont la vengeance sera si terrible !

2o Avec l'instruction religieuse, nous saurons quel est le culte qui plaît à Dieu. Il ne consiste pas dans la multitude des victimes ni dans l'appareil extérieur des hommages, mais dans l'adoration, dans l'amour, dans la louange, dans l'action de grâces. Pour que la pureté du culte réponde à la sainteté du Dieu qui en est l'objet, la religion nous apprend qu'il n'y a au monde qu'un sacrifice digne d'être offert sur les autels du Très-Haut ; c'est le sacrifice du Calvaire, parce que c'est le seul où le sacrificeur et la victime soient également grands et également purs. Quoi de plus conforme à la raison, de plus digne du souverain *Etre*, que de pareilles notions ? Sachons donc apprécier la science qui nous les donne. O mon Dieu, vous connaître, voilà le besoin et l'aliment de mon intelligence ! En m'élevant à vous, je remonte à mon principe ; hors de vous, je ne puis trouver que la mort, parce que vous êtes la vérité même et que la vérité est ma vie : faites donc, ô mon Dieu, que votre religion sainte soit l'objet de mes études les plus sérieuses et mon occupation la plus douce.

II. En même temps que l'étude de la religion nous donnera, sur Dieu et son culte, les notions les plus magnifiques, elle nous apprendra tout ce qu'il nous importe de savoir sur nous même : notre origine, notre nature, nos devoirs, nos destinées dernières :

1o. Notre origine ; la religion nous montrera, sur le berceau du monde, Dieu créant l'homme à son image et à sa ressemblance. Ainsi, nous ne sommes pas, comme l'avaient rêvé certains philosophes, les enfants du hasard, ou le produit d'une cause inconnue.—Dieu est notre Père, c'est lui qui a formé notre corps de ses mains divines et qui nous a donné, avec notre âme, le mouvement et la vie. Prenons donc des sentiments dignes de la noblesse de notre naissance, et, en nous rappelant que c'est Dieu qui est notre Père, n'oublions jamais la dépen-

dance où nous sommes à son égard et l'amour que nous lui devons.

20. L'étude de la religion nous révélera le secret de notre nature. Elle nous dira que, composé admirable d'esprit et de corps, nous participons tout à la fois à la nature terrestre et à la nature angélique: que si nous sommes assujettis à la mort par notre corps, nous sommes immortels par notre âme. Mais il y a en nous un phénomène dont la philosophie n'a jamais su rendre compte, c'est une contradiction monstrueuse entre les divers sentiments qui forment comme le fond de notre être, un mélange inouï de faiblesse et de grandeur.—Le besoin et la crainte de la vérité.—L'amour de la vertu et le penchant au mal.—Les plus généreux instincts et les plus honteux penchants.—Ce phénomène, la religion nous l'expliquera en nous racontant l'histoire et les suites du péché originel. Les nobles instincts qui remuent notre âme sont des restes de notre primitive grandeur, les penchants qui nous font rougir sont la suite et le châtement de notre dégradation par le péché d'Adam.

30. L'étude de la religion nous révélera le secret et la grandeur de nos destinées dernières. A ses leçons nous saurons comment nous avons été rendus indignes du ciel, et comment nous pouvons de nouveau le mériter. Pendant que la philosophie humaine voudrait borner nos destinées au néant, la religion nous apprendra que le ciel est notre patrie; elle nous développe, au pied d'une croix, le mystère des miséricordes divines, et de notre salut, acheté au prix du sang d'un Dieu.—Quitton; un instant la terre et élevons nos pensées et notre cœur vers le ciel, *sursùm corda*. Là, un Dieu nous attend; là, un Dieu nous appelle pour nous faire partager sa gloire et son bonheur. Cette vie n'est pour nous qu'un passage à une vie meilleure.—Travaillons donc à mériter le bonheur qui nous est assuré; et que les choses périssables de la terre ne préoccupent pas une âme destinée à une gloire immortelle.

O mon Dieu, pourrai-je assez vous remercier des lu-

mières que vous venez de répandre dans mon intelligence, en m'apprenant à vous connaître et à me connaître ? Quel bonheur pour moi de penser que je vous ai pour père ! Vous n'abandonnez pas, Seigneur, l'ouvrage de vos mains ; vous me soutiendrez, vous me dirigerez, afin que je puisse mériter de vous aimer, de vous bénir dans le sein de votre éternité. Ainsi soit-il.

RÉSOLUTION.

Je ne négligerai aucun moyen de m'instruire solidement de ma religion.

Principales Fêtes de la Semaine.

L'ASSOMPTION DE LA SAINTE. VIERGE.

15 Août.—Ce ne fut ni la caducité de l'âge ni les infirmités de la vie qui rompirent les liens mortels de la vie en Marie ; ce fut le feu de l'amour divin, qui sépara son âme de son corps. La mort ne put retenir dans la captivité Celle qui avait mis au monde l'Auteur de la vie. L'Eglise proclame que Marie a été élevée au dessus des Anges et des Elus de Dieu, et qu'elle ne voit au dessus d'elle que l'Auguste Trinité, de qui elle reçoit toute sa grandeur et sa gloire.

Cette prodigieuse élévation convient à l'éminente dignité de Mère de Dieu ; elle est la récompense de son humilité, de sa charité, de son innocence et de son horreur du péché. Admirons les privilèges accordés à Marie ; imitons ses vertus. Son triomphe nous apprend que quiconque s'abaissera par une humilité sincère sera élevé ; et qu'il faut marcher à la suite du Sauveur dans la voie pénible du Calvaire pour entrer dans sa gloire.

Il est bon de se préparer à cette grande fête, quelques jours auparavant, et de prévenir le jeûne de la veille par la mortification, la retraite, la prière, l'accusation de ses fautes, et les œuvres qui mettent en état d'avoir part à la joie de l'Eglise.

20 Août. Saint Bernard, docteur de l'Eglise, si célèbre par son incomparable dévotion à Marie, et auteur de la belle prière *Memorare* si connue et si aimée des fidèles.

La France consacrée à Marie.

—La France, parmi ses titres de confiance en Marie, peut compter, comme l'un des plus précieux et des plus certains, la consécration que fit Louis XIII de tout son royaume à cette Vierge sainte. Au commencement de son règne; la France, fut agitée par diverses factions, et livrée à toutes les horreurs de la guerre civile. Il y avait déjà près d'un siècle que l'hérésie de Calvin s'y était établie. La Rochelle était son boulevard; Louis XIII avait entrepris le siège de cette ville. Les Anglais accoururent avec une puissante flotte au secours de leurs coreligionnaires; et pour comble de disgrâce, le roi alors tomba dangereusement malade. Dans cette extrémité, ce pieux monarque s'adressa à la mère de Dieu, comme à son refuge ordinaire, et fit un vœu à Notre-Dame de Saumur, tant pour l'heureux succès de ses armes, que pour le rétablissement de sa santé. Il ne fut pas trompé dans ses espérances, car le jour de l'Assomption il se trouva entièrement guéri de la fièvre double-tierce, qui avait fait craindre pour ses jours, et ses armes commencèrent à prospérer. Quelques jours après, la place offrant une plus vigoureuse résistance, le roi s'adressa encore à sa protectrice, qui le secourut aussitôt d'une manière visible. Pénétré de reconnaissance, il s'en alla à pied communier à Notre-Dame des Vertus, située à plus d'une lieue de Paris, ce qu'il fit avec une piété et une dévotion qui émurent tous les témoins de cette édifiant spectacle. Sa foi fut récompensée par un succès éclatant. La Rochelle se rendit après treize mois de siège, Louis ne fut pas plus tôt entré dans cette ville rebelle, que, pour marquer

sa reconaissance à Marie, il ordonna qu'on y bâtit une église sous le nom de Notre-Dame de la Victoire, et il voulut lui-même en poser la première pierre. Quelqu'éclatants que fussent ces témoignages de la vénération du monarque pour la Reine du ciel, ils ne furent cependant pas suffisants pour contenter sa piété. En 1638, il voulut mettre, par une consécration publique et solennelle sa personne et tout son royaume sous la protection de la sainte Vierge, recommandant à tous les évêques qu'il y eût un autel consacré à la mère de Dieu dans les églises qui n'étaient pas érigées son honneur, et que tous les ans, le jour de l'Assomption, on fit une procession générale en mémoire de cette consécration de tout son royaume à Marie.

Voici comment il s'en explique dans sa déclaration du 20 février 1638... Après avoir rendu grâces au Seigneur des bienfaits qu'il a répandus sur la France, il ajoute :
 " Nos mains n'étant pas assez pures pour présenter nos
 " offrandes à la pureté même, nous croyons que celles qui
 " ont été dignes de le porter, lui rendront ces hosties
 " agréables. A ces causes, nous avons déclaré et déclara-
 " rons que, prenant la très-sainte et très-glorieuse Vierge
 " pour protectrice spéciale de notre royaume, nous lui
 " consacrons particulièrement notre personne, notre État,
 " notre couronne et nos sujets, la suppliant de vouloir
 " nous inspirer une si sainte conduite, et de défendre
 " avec tant de soin ce royaume contre tous les efforts de
 " ses ennemis, que, soit qu'il souffre le fléau de la guerre,
 " ou qu'il jouisse de la douceur de la paix que nous
 " demandons à Dieu, ce tout notre cœur, il ne sorte
 " point des voies de la grâce. Nous exhortons tous les
 " archevêques et les évêques d'admonester tous nos
 " peuples d'avoir une dévotion particulière à la sainte
 " Vierge, et d'implorer sa protection ; afin que, sous une
 " si puissante patronne, notre royaume soit à couvert de
 " toutes les entreprises de ses ennemis, qu'il jouisse
 " longuement d'une bonne paix, que Dieu y soit servi et

“ vénéral si saintement, que nous et nos sujets puissions
 “ arriver heureusement à la dernière fin pour laquelle
 “ nous avons tous été créés.”

En conséquence de cette déclaration, furent établies, par tout le royaume, les processions solennelles en l'honneur de la sainte Vierge, qu'on y célèbre chaque année le jour de l'Assomption. Louis XIII, en attendant qu'il put faire construire le maître-autel de Notre-Dame de Paris, comme il l'avait résolu, commença par faire dans cette cathédrale, vis-à-vis de la chapelle de la sainte Vierge, un grand tableau où lui-même fut représenté à genoux, offrant sa couronne et son sceptre à la sainte Vierge, assise au pied de la croix, et tenant entre ses bras le corps de son divin Fils. Louis XIV, pour se conformer aux intentions de son auguste père, ratifia la déclaration du 10 février 1658, par celle du 25 mai 1650. Il fit ériger le maître-autel de Notre-Dame de Paris, et remplacer le tableau par le magnifique groupe de marbre, chef-d'œuvre de Nicolas Coustou, représentant le vœu de Louis XIII.

L'autel a été détruit, mais le groupe de la Vierge et de son Fils est intact.

ANNONCES

Dimanche après Vêpres, Procession du St. Sacrement.

Lundi, le 18 du courant, ouverture des 40 Heures à la Providence de Montréal.

On recommande aux prières, les Associés de l'Union de Prières, décédés depuis la dernière publication :

Pierre Thouin; François Payette; Bridget Donnelly; Joseph Houle; Adolphe Charbonneau; Veuve Antoine Laverdure, Joseph Faquet; Marguerite Goyette.

Prix du Numéro, un centin.—En vente chez les Libraires.